

Association Foncière d'Oberschaeffolsheim

2020/09

Séance du vendredi 26 juin 2020

Sous la présidence de Monsieur Jean-Paul PREVE

Membres en exercice : 7

Membres présents : Jean-Paul PREVE, Denis MEY, Jean-Luc MEPPIEL, Serge GOETZ, Théo DESCHLER et Paul KUNTZ.

Membres absents excusés : M. le Directeur Régional de l'Agriculture et de la Forêt, M. Claude HUMMEL qui a donné procuration à M. Jean-Paul PREVE.

Date de convocation : 15 juin 2020

Monsieur le Président ouvre la séance à 10 h 00.

1) Election du Président et du Vice-Président de l'Association Foncière

- Vu l'article R 133-3 du Code Rural,
- Vu la délibération n° 20/015 du Conseil municipal d'Oberschaeffolsheim du 26 mai 2020 ;

Conséquemment à l'élection de M. Jean-Paul PREVE, nouveau Maire d'Oberschaeffolsheim, il est aujourd'hui nécessaire de procéder à l'élection d'un nouveau Président de l'Association Foncière, ainsi que celle de son Vice-Président.

La séance est ouverte sous la présidence de M. Eddie ERB, Président sortant de l'Association Foncière.

Election du Président

A l'unanimité des voix, les membres décident de procéder à l'élection du Président au vote à bulletin secret.

Candidats	PREVE Jean-Paul	MEY Denis
-----------	-----------------	-----------

Scrutin	
Votants	7
Abstentions	0
PREVE	6
MEY	1

M. Jean-Paul PREVE a été proclamé Président de l'Association Foncière et immédiatement installé.

Election du Vice-Président

A l'unanimité des voix, les membres décident de procéder à l'élection du Vice-Président à main levée.

Candidat	MEY Denis
----------	-----------

Scrutin	
Votants	7
Abstentions	1
MEY	6

M. Denis MEY a été proclamé Vice-Président de l'Association Foncière et immédiatement installé.

2) Approbation du procès-verbal de la séance du 27 février 2020

Le procès-verbal de la séance du 27 février 2020 est approuvé à l'unanimité par 7 voix POUR.

3) Points divers

▪ Travaux d'enfouissement d'une ligne HTA

Dans le cadre de travaux d'enfouissement d'une ligne aérienne HTA, la société ES sollicite de la part de l'Association Foncière la mise en place d'une servitude au droit d'un chemin d'exploitation.

Il est unanimement convenu qu'avant toute autorisation de ce type, un courrier sera adressé à l'entreprise qui mettra l'accent sur les points suivants :

La nécessité du rétablissement à l'identique des enrobés, en respectant les règles de compactage dédiées ;

Le rétablissement des bornes des parcelles privées adjacentes ;

Le caractère impérieux d'établir un état des lieux à l'issue des travaux. Celui-ci aura lieu le vendredi 3 juillet à 9 h 00 in situ.

Il est à noter que les pylones seront déposés en automne, après les moissons.

▪ Accès parcelles Muhlberg

Il est suggéré d'étudier la possibilité d'acquérir une parcelle longitudinale située au droit de la RD 45, afin de créer un chemin d'exploitation permettant d'accéder plus facilement aux parcelles situées au lieu-dit Muhlberg et d'éviter des passages trop fréquents par la rue Mont-Soleil et la rue des Fleurs.

▪ COW

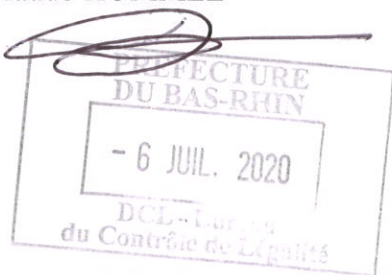
Il devra être demandé à l'Eurométropole de procéder à l'élagage de la haie située au droit du COW.

▪ Casse autos

Il a été signalé que des véhicules appartenant à la casse autos sont actuellement disposés sur une partie d'un chemin d'exploitation. Un constat sera effectué sur place.

M. le Président lève la séance à 11 h 45.

Le Secrétaire de séance
Claude HUMMEL



Le Président.
Jean-Paul PREVE



